

Liberté et reconnaissance au coeur de l'enseignement

Maurice Tardif

Numéro 774, septembre–octobre 2014

Pour une éducation émancipatrice

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72457ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tardif, M. (2014). Liberté et reconnaissance au coeur de l'enseignement. *Relations*, (774), 22–23.

Liberté et reconnaissance au cœur de l'enseignement

Malgré les avancées réalisées, le statut des enseignants reste à améliorer au Québec, dans un contexte où leur autonomie professionnelle et leur liberté pédagogique se heurtent de plus en plus aux approches comptables induites par le néolibéralisme.

MAURICE TARDIF

L'auteur est directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante de l'Université de Montréal

Je relisais l'autre jour le long mémoire soumis en 1962 à la commission Parent par la Corporation générale des institutrices et instituteurs catholiques de la province de Québec (CIC). Celle-ci réunissait à l'époque les principales fédérations de syndicats d'enseignants francophones catholiques du Québec. Quelles étaient leurs revendications à l'orée de la Révolution tranquille? Elles visaient principalement l'amélioration de leurs conditions de travail par des salaires décents, l'égalité salariale, la sécurité d'emploi, la protection et la bonification des retraites ainsi que par l'uniformisation des conditions d'emploi dans l'ensemble de la province.

La CIC demandait aussi une élévation du niveau de la formation des enseignants (sans prôner toutefois l'abolition des écoles normales) ainsi qu'une révision de l'inspection. Plusieurs autres recommandations concernaient la place et le poids des enseignants dans l'organisation du système éducatif en cours de modernisation; le futur rôle du ministère de l'Éducation et des comités confessionnels; la place des parents dans l'école, etc.

Un autre ordre de revendications référait toutefois à quelque chose de moins tangible: le statut symbolique des enseignants dans la société et dans l'école publique. Sur ce plan, la CIC demandait qu'ils soient enfin reconnus comme des partenaires à part entière de l'entreprise éducative. Elle s'opposait ainsi à la longue tradition paternaliste qui régissait, depuis le XIX^e siècle, les rapports des enseignants avec leur employeur, mais aussi avec les autorités politiques et religieuses. Elle souhaitait que les enseignants et leurs associations participent pleinement aux diverses instances du nouveau système scolaire. De plus, tout en reconnaissant que l'enseignant est le mandataire des parents et de la société, la CIC précisait qu'un tel mandat ne peut se réaliser que «dans le climat d'autonomie et de liberté dont doit pouvoir jouir tout travailleur professionnellement adulte» (p. 276).

AVANCÉES ET RECULS

Durant les décennies 1960 et 1970, la plupart des demandes de la CIC seront satisfaites: les enseignants obtiendront la

sécurité d'emploi; leur rémunération sera multipliée par six entre 1960 et 1980; les anciennes hiérarchies salariales (primaire/secondaire, hommes/femmes, etc.) seront abolies; la profession profitera d'une bonne caisse de retraite et d'autres avantages importants (assurance maladie, assurance salaire, congé de maternité, etc.). La formation sera allongée considérablement, passant de 13 à 17 ans de scolarité en moyenne. Finalement, le corps des inspecteurs sera aboli avec la grande réforme Parent, tandis que le ministère de l'Éducation deviendra l'interlocuteur principal de la profession.

Qu'en est-il cependant du statut des enseignants, de leur rôle d'acteurs de l'éducation, de leur autonomie professionnelle, de leur liberté pédagogique et du respect de leur action individuelle au sein de ce vaste et lourd système qu'est devenue l'école québécoise? C'est manifestement sur ces éléments symboliques que les gains ont été historiquement les plus faibles, voire inexistantes. Le fait que l'enseignement soit une profession majoritairement féminine n'est pas étranger à cette situation.

Bien sûr, dans l'ensemble du milieu éducatif, plusieurs clament depuis 50 ans que les enseignants sont de véritables acteurs autonomes et responsables, que l'acte d'enseigner est un acte professionnel et que l'on forme aujourd'hui des pédagogues cultivés et des praticiens réflexifs dans nos facultés d'éducation. Cela dit, il ne faut pas confondre les mots et les choses, c'est-à-dire la rhétorique professionnalisante et les réalités professionnelles. En effet, en 2014, sous l'effet du néolibéralisme et des principes de la nouvelle gestion publique, le métier d'enseignant est de plus en plus contrôlé et soumis à une approche d'efficacité comptable contraire à ses finalités profondes. Notons aussi que les enseignants sont des universitaires qui n'ont pas un mot à dire sur leur propre formation, laquelle relève exclusivement du Ministère et des universités. De plus, c'est le Ministère qui définit largement la nature de la pédagogie qu'ils doivent pratiquer et qui leur impose chaque décennie une nouvelle idéologie de l'apprentissage: humaniste dans les années 1970, behavioriste dans les années 1980 et constructiviste depuis les années 2000. L'État se substitue ainsi aux enseignants dans ce qui devrait pourtant être l'action pédagogique centrale de tout notre système: l'enseignement en classe avec les élèves. Certes, des résistances s'expriment, mais de manière générale, les enseignants ont un statut d'exécutant dans les structures décisionnelles auxquelles ils participent et leur autonomie professionnelle est réduite. De plus, même leur expertise professionnelle acquise à l'université est fréquemment contournée, voire niée, notamment lorsqu'ils doivent enseigner des matières pour lesquelles ils ne sont pas for-



L'HORIZON ÉTHIQUE DU MÉTIER D'ENSEIGNANT

Il n'est pas facile de proposer des pistes de solution à cette situation. De manière générale, ce que l'histoire nous apprend, c'est que l'autonomie, le respect, la liberté pédagogique et le professionnalisme authentique, tout cela ne se gagne pas à la suite d'une ronde de négociations syndicales. Cela dit, il me semble que l'enseignement possède encore un fort noyau normatif qui donne sens à cette activité. Celui-ci repose sur le fait que l'enseignement est d'abord et avant tout un travail relationnel entre des êtres humains, un travail dont l'objet n'est pas constitué de matière inerte ou strictement de symboles, mais de rapports humains avec des enfants et des jeunes capables d'initiatives et dotés d'une certaine capacité de résister ou de participer à l'action des enseignants. Or, parce qu'il agit *pour, avec et sur* des êtres humains, l'enseignant ne peut pas fonder son action sur les seules directives du Ministère ou les règles de la convention collective. Il doit mobi-

Pierre Pratt, *Relativité*,
2008, acrylique sur
papier

més (ce qui est le cas de près de 20 % des enseignants au Québec) ou lorsque les commissions scolaires engagent des enseignants sans formation pour boucher des « trous » (entre 2200 et 3000 enseignants par année depuis l'an 2000). Finalement, depuis les années 1980, entre 40 % et 45 % des enseignants ont un statut précaire. Bref, à la lumière de ces constats, prétendre que le statut des enseignants s'est amélioré au fil du temps n'est rien d'autre qu'un mensonge politique.

liser un large spectre de savoirs, de ressources et d'habiletés qui couvre en fait les diverses modalités de l'interaction humaine: affective, normative, intellectuelle, culturelle, langagière, spirituelle, etc. Cette mobilisation n'est pas qu'une somme de compétences professionnelles judicieusement adaptée au contexte de travail: elle est structurée par une finalité interne, celle d'agir pour le bien des élèves confiés à l'enseignant. Ce bien est l'horizon éthique du métier d'enseignant. ●

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- BAILLARGEON, Normand, *Turbulences. Essais de philosophie de l'éducation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.
- BERTHELOT, Jocelyn, *École pour le monde, école pour tout le monde*, Montréal, VLB éditeur, 2006.
- CADOTTE, Robert, *Lettre aux enseignants*, Montréal, M éditeur, 2012.
- CANTIN, Serge (dir.), *L'éducation en péril*, Les Cahiers Fernand Dumont, Montréal, Fides, 2013.
- CHOMSKY, Noam, *Pour une éducation humaniste*, Paris, L'Herne, 2010.
- DEL REY, Angélique, *De l'éducation à la fabrique de l'élève performant*, Paris, La Découverte, 2013.
- MARTIN, Éric et OUELLET, Maxime, *Université inc.*, Montréal, Lux, 2011.

PARDO, Thierry, *Une éducation sans école*, Montréal, Écosociété, 2014.

TARDIF, Maurice, *La condition enseignante au Québec du XIX^e au XXI^e siècle. Une histoire cousue de fils rouges: précarité, injustice et déclin de l'école publique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.

ARTICLES ET REVUES

- À *Bâbord!*, dossier « "La réforme" en éducation entre le pédagogique et le politique », n° 9, avril-mai 2005.
- Nouveaux cahiers du socialisme*, dossier « Éducation supérieure. Culture, marchandise, résistance », n° 8, automne 2012.
- Recherches sociographiques*, dossier « L'école institution et milieu de vie », vol. 38, n° 2, 1997.
- Regards croisés sur l'économie*, dossier « L'école, une utopie à construire », n° 12, mars 2013.
- Relations*, T. Chiasson-Lebel et B. Coutu, « La petite histoire du carré rouge », n° 760, octobre-novembre 2012; G. Nadeau-Dubois, « La bataille des frais de scolarité », n° 752, octobre-novembre 2011; J. Méthot, « Une école pour

tous », n° 718, juillet-août 2007; Controverse: J.-P. Proulx et D. Daigneault, « L'État doit-il continuer de financer l'école privée? », n° 740, mai 2010; Dossier: « Malaise dans l'éducation », n° 687, septembre 2003.

Revue du M.A.U.S.S., « Penser la crise de l'école. Perspectives anti-utilitaristes », n° 26, novembre 2006.

Spirale, dossier « Le savoir capital », n° 244, printemps 2013.

Tracés, dossier « Éducation: émancipation? », n° 25, 2013.

FILMS ET MULTIMÉDIA

- Écoles à l'examen* (série documentaire) des Productions Lamarche, Québec, 2013.
- Les porteurs d'espoir* de Fernand Dansereau, Québec, 2010.
- Histoire d'être humain* de Denys Desjardins, Québec, 2005.
- Une école sans frontière* de Nadine Valcin, Québec, 2005.